



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 1^{er} mai 2007

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.
- 10.02 RAPPORT DU MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN - MONSIEUR CLAUDE TRUDEL.
- 10.03 PÉRIODE DE QUESTIONS.
- 10.04 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT TENUE LE MARDI 3 AVRIL 2007 À 19 H.

12 – Orientation

- 12.01 APPROUVER LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS 2007-2008 ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE 2007-2008 DU CLD VERDUN.
- 12.02 HABILITER L'INGÉNIEUR FRANÇOIS RIOPEL DE GENIVAR À PRÉSENTER, POUR APPROBATION ET OBTENTION DES PERMISSIONS ET CERTIFICAT D'AUTORISATION, AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS LES PLANS ET DEVIS DU PROJET SUIVANT : RÉAMÉNAGEMENT DES ENTRÉES-SORTIES DU QUARTIER DE L'ÎLE-DES-SOEURS ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DE LA POINTE NORD (S07/006).
- 12.03 S'ENGAGER À TRANSMETTRE AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, LORSQUE LES TRAVAUX SERONT ACHEVÉS, UNE ATTESTATION SIGNÉE PAR UN INGÉNIEUR QUANT À LEUR CONFORMITÉ AVEC L'AUTORISATION ACCORDÉE DU PROJET S07/006 : RÉAMÉNAGEMENT DES ENTRÉES-SORTIES DU QUARTIER DE L'ÎLE-DES-SOEURS ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DE LA POINTE NORD.
- 12.04 APPROUVER DEUX ACTES DE CESSION PAR LESQUELS LA VILLE DE MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE VERDUN ACQUIERT, À DES FINS DE PARCS, LE LOT 3 484 222 DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RONSARD ET LE LOT 3 408 667 DU SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES LES BRISES DU FLEUVE V.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01 OCTROI DU CONTRAT C07/008 À LA COMPAGNIE CONSTRUCTION DJL INC. POUR LA FOURNITURE DE MÉLANGES ASPHALTIQUES.
- 20.02 OCTROI DU CONTRAT S07/001 POUR LA FOURNITURE D'UN TRACTEUR SUR CHENILLES À LA COMPAGNIE ÉQUIPEMENTS PLANNORD LTÉE AU MONTANT DE 136 671,63 \$, INCLUANT TOUTES TAXES ET ÉCHANGE.
- 20.03 OCTROI DU CONTRAT S07/004 « RESTAURATION DES LAMPADAIRES DE RUES - QUARTIERS DE WELLINGTON—DE-L'ÉGLISE ET DE DESMARCHAIS-CRAWFORD (2007-2008) » À LA COMPAGNIE ÉCLAIR PLUS PEINTURE AU MONTANT DE 84 996,45 \$, TOUTES TAXES INCLUSES, CONDITIONNELLEMENT À LA DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS.

- 20.04** RETENIR LES SERVICES DE TROIS FIRMES, ENTREPRISE S.R. VAPEUR, ENTREPRISE ASTROJET SERVICE INC., ENTREPRISES J.P. BIO-NET, POUR L'EXÉCUTION DU CONTRAT C07/023 POUR L'ENLÈVEMENT DES GRAFFITIS SUR LES BÂTIMENTS PRIVÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} MAI 2007 AU 30 AVRIL 2008, AVEC POSSIBILITÉ DE LES RENOUVELER ANNUELLEMENT À QUATRE REPRISES.
- 20.05** OCTROI DU CONTRAT S07/007 « RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACETTE ELGAR - PHASE II » À LA COMPAGNIE LES ENTREPRISES CATCAN INC. AU MONTANT DE 324 981,98 \$, TOUTES TAXES INCLUSES.
- 20.06** APPROUVER LE PROJET D'ACTE PAR LEQUEL LA VILLE DE MONTRÉAL CÈDE À SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE SOMMET DE LA RIVE LE TERRAIN VACANT SITUÉ LE LONG DU BOULEVARD GAÉTAN-LABERGE EN L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN DE LA VILLE DE MONTRÉAL CONNU ET DÉSIGNÉ COMME ÉTANT LE LOT NUMÉRO 3 943 627, AU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL, AYANT UNE SUPERFICIE APPROXIMATIVE DE 6 918.90 M² POUR UNE VALEUR DE 880 000,00 \$.

30 – Administration et finances

- 30.01** APPROBATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN POUR LE MOIS DE MARS 2007.
- 30.02** APPROBATION DE LA LISTE DÉTAILLÉE DES CHÈQUES ÉMIS PAR L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 27 AVRIL 2007.
- 30.03** DÉPÔT DU RAPPORT QUANT AU RESPECT DES LIMITES D'AUTORISATION DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR LE BIAS DU SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 27 AVRIL 2007 EN VERTU DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT SE RAPPORTANT À LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS AUX FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS (RÈGLEMENT RCA05 210009).
- 30.04** AMENDER LA RÉOLUTION CA07 21 0140 POUR CORRIGER LE CHAMP « ACTIVITÉ » DES IMPUTATIONS BUDGÉTAIRES POUR LE FINANCEMENT DE L'ACHAT DE MÉCANISMES ÉLECTRONIQUES POUR PARCOMÈTRES ET POUR LE REMPLACEMENT DES PORTES D'ENTRÉES PRINCIPALES À L'AUDITORIUM.
- 30.05** ADOPTER LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE VERDUNOISE ET PROCLAMER LA SEMAINE DU 14 AU 20 MAI 2007, SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES.
- 30.06** VENTE D'ÉQUIPEMENTS LE JEUDI 19 AVRIL 2007 SUITE À UN APPEL DE PROPOSITIONS P07/003 AUX COMPAGNIES SUIVANTES AVEC LEUR MONTANT RESPECTIF INCLUANT LES TAXES : LES ENTREPRISES MYRROY INC.: 14 171,96 \$; LES ENTREPRISES P.M. LUSSIER INC.: 2 318,88 \$; MACHINERIE DENIS JACQUES INC.: 4 905,55 \$; JACQUES BOURASSA ENR.: 438,71 \$; MALIDAN INC.: 1 003,90 \$.
- 30.07** AUTORISER MADAME JOHANN GUAY, AGENTE DE SOUTIEN À LA DIVISION DES LOISIRS ET DES ÉVÉNEMENTS DE LA DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, À EFFECTUER UNE DEMANDE POUR L'OBTENTION DES PERMIS NÉCESSAIRES AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX, AFIN DE VENDRE DES BOISSONS ALCOOLISÉES DEVANT ÊTRE SERVIES DANS DES CONTENANTS DE CARTON OU DE PLASTIQUE LORS DES FÊTES DE QUARTIER QUI SE TIENDRONT LE 9 JUIN ET LE 4 AOÛT PROCHAIN, RESPECTIVEMENT AUX PARCS DE L'HONORABLE-GEORGE-O'REILLY ET ARTHUR-THERRIEN.
- 30.08** AUTORISER LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL PROMENADE WELLINGTON À TENIR DEUX VENTES-TROTTOIR POUR L'ANNÉE 2007, LA PREMIÈRE DU JEUDI 31 MAI AU DIMANCHE 3 JUIN 2007 ET LA SECONDE DU JEUDI 30 AOÛT AU DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 2007, ET CONSÉQUEMMENT À FERMER LA RUE WELLINGTON ENTRE LE BOULEVARD LASALLE ET LA 6^E AVENUE DURANT CES DEUX ÉVÉNEMENTS.
- 30.09** RÉCLAMER AU CONSEIL MUNICIPAL QUE LA TOTALITÉ DES TAXES FONCIÈRES AFFÉRENTES À LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE, SITUÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, REPRÉSENTANT UNE SOMME DE 4,3 M \$ SOIT VERSÉE DANS LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE DE MONTRÉAL DANS LE CADRE DE SON PLAN DE CONSOLIDATION ET CE, SUR UNE BASE RÉCURRENTÉ À COMPTER DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2007.
- 30.10** AUTORISER LE STUDIO GYM TONIQU À ORGANISER UNE COURSE À PIED DANS LE CADRE D'UNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR LEUCAN LE SAMEDI 9 JUIN 2007, LADITE ACTIVITÉ AURA LIEU DANS LE QUARTIER DE L'ÎLE-DES-SOEURS DE L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN.

40 – Réglementation

- 40.01** DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AFIN DE PERMETTRE QUE LA SUPERFICIE DES TROIS LOTS À ÊTRE CRÉÉS À MÊME LE LOT 1 436 553, AU COIN DES RUES BANNANTYNE ET 5^E AVENUE, SOIT INFÉRIEURE AU MINIMUM EXIGÉ.
- 40.02** DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AFIN DE PERMETTRE DES ÉCRANS D'INTIMITÉ DE 5 MÈTRES DE LONGUEUR EN COUR ARRIÈRE DES COPROPRIÉTÉS SITUÉES AU 77 À 89, CHEMIN DE LA POINTE-SUD.
- 40.03** DEMANDE DE DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR EN COPROPRIÉTÉS DIVISÉES LES IMMEUBLES DU 780 À 782, RUE DE L'ÉGLISE, DU 4110, RUE CLAUDE ET DU 4118 À 4122, RUE CLAUDE TOUS SITUÉS SUR LE LOT 1 154 510.
- 40.04** DEMANDE DE DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR EN COPROPRIÉTÉS DIVISÉES L'IMMEUBLE SITUÉ AU 3946 À 3962, RUE COOL.
- 40.05** DEMANDE DE DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR EN COPROPRIÉTÉS DIVISÉES L'IMMEUBLE SITUÉ AU 300 À 304, RUE WILLIBRORD.
- 40.06** DEMANDE D'APPROBATION PAR PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) DÉPOSÉE AFIN DE PERMETTRE UN NOUVEL AFFICHAGE AU 4436, RUE WELLINGTON (BOUCHERIE ASSEL).
- 40.07** DEMANDE D'APPROBATION PAR PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) DÉPOSÉE AFIN DE PERMETTRE UN NOUVEL AFFICHAGE AU 4844, RUE WELLINGTON (RESTAURANT POURQUOI PAS !).
- 40.08** DEMANDE D'APPROBATION PAR PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) DÉPOSÉE PAR LE CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU SUD-OUEST—VERDUN (CSSS) POUR LE CENTRE D'HÉBERGEMENT RÉAL-MOREL SITUÉ AU 3500, RUE WELLINGTON AFIN DE PERMETTRE L'AJOUT D'UNE ENSEIGNE DÉTACHÉE ET LE REMPLACEMENT DE L'ENSEIGNE DÉTACHÉE EXISTANTE.
- 40.09** DEMANDE D'APPROBATION PAR PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) DÉPOSÉE PAR LE CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU SUD-OUEST—VERDUN (CSSS) POUR L'HÔPITAL DE VERDUN SITUÉ AU 4000, BOULEVARD LASALLE AFIN DE MODIFIER LES ENSEIGNES DÉTACHÉES ET LES ENSEIGNES À PLAT.
- 40.10** DEMANDE D'APPROBATION PAR PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) DÉPOSÉE PAR LE CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU SUD-OUEST—VERDUN (CSSS) POUR LE CLSC DE VERDUN SITUÉ AU 400, RUE DE L'ÉGLISE AFIN DE REPLACER LES ENSEIGNES EXISTANTES.
- 40.11** DEMANDE D'APPROBATION PAR PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) DÉPOSÉE PAR LE CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU SUD-OUEST—VERDUN (CSSS) POUR LE CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN SITUÉ AU 1325, RUE CRAWFORD AFIN DE PERMETTRE L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE ENSEIGNE DÉTACHÉE.
- 40.12** DEMANDE D'APPROBATION PAR PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) DÉPOSÉE PAR LE CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU SUD-OUEST—VERDUN (CSSS) POUR LE CENTRE D'HÉBERGEMENT DU MANOIR-DE-VERDUN SITUÉ AU 5500, BOULEVARD LASALLE AFIN DE PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE L'ENSEIGNE DÉTACHÉE ET DES ENSEIGNES À PLAT.
- 40.13** DEMANDE D'APPROBATION PAR PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) AFIN DE PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON UNIFAMILIALE AU 1333, RUE BROWN.
- 40.14** DEMANDE D'APPROBATION PAR PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) DÉPOSÉE PAR LE CONCESSIONNAIRE WOODLAND TOYOTA AFIN DE PERMETTRE LA CONSTRUCTION SUR LE LOT 1 937 389 D'UN BÂTIMENT D'ENTRETIEN AU 1000, RUE WOODLAND.
- 40.15** DEMANDE D'APPROBATION PAR PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) AFIN DE PERMETTRE L'INSTALLATION D'UNE UNITÉ EXTÉRIEURE DE CLIMATISATION AU 645, RUE DE LA MÉTAIRIE.
- 40.16** DEMANDE D'APPROBATION PAR PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) AFIN DE PERMETTRE L'INSTALLATION DE DEUX UNITÉS EXTÉRIEURES DE CLIMATISATION EN COUR ARRIÈRE DU

BÂTIMENT SITUÉ AU 5431 À 5435, RUE BANNANTYNE DONT LA TENURE EST EN COPROPRIÉTÉ DIVISE.

- 40.17** DEMANDE D'AMENDEMENT AU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE AFIN DE PERMETTRE LA DÉMOLITION D'UNE PARTIE DU BÂTIMENT COMMERCIAL SITUÉ AU 5987, RUE DE VERDUN.
- 40.18** DEMANDE D'APPROBATION PAR PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) DÉPOSÉE PAR LE GROUPE ISLAND GOLF GROUP POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE GOLF ÉCOLOGIQUE (9 TROUS) DANS LA ZONE G03-93.
- 40.19** DEMANDE D'APPROBATION PAR PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) DÉPOSÉE PAR LE PROPRIÉTAIRE DU GARAGE SITUÉ AU 3920, RUE BANNANTYNE AFIN QUE SOIT REMPLACÉE L'ENSEIGNE DÉTACHÉE EXISTANTE (GARAGE ALAIN LEFEBVRE).
- 40.20** DEMANDE D'APPROBATION PAR PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) DÉPOSÉE PAR LE PROPRIÉTAIRE DU GARAGE SITUÉ AU 3920, RUE BANNANTYNE POUR UN AFFICHAGE HORS STANDARD (GARAGE ALAIN LEFEBVRE).
- 40.21** DEMANDE D'APPROBATION PAR PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) DÉPOSÉE AFIN DE PERMETTRE L'AGRANDISSEMENT DES LABORATOIRES DE PHÉNOTYPAGES EN NEUROSCIENCES DU PAVILLON LEHMANN SITUÉ AU 6601, BOULEVARD LASALLE (HÔPITAL DOUGLAS).
- 40.22** DEMANDE D'APPROBATION PAR PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) AFIN DE PERMETTRE L'INSTALLATION ET LE CAMOUFLAGE D'UNITÉS MÉCANIQUES SUR LE TOIT DU BÂTIMENT SITUÉ AU 7100, BOULEVARD CHAMPLAIN.

41 – Avis de motion

- 41.01** AVIS DE MOTION -- RÈGLEMENT 1700-53 -- ZONAGE.

43 – Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

- 43.01** PROJET DE RÈGLEMENT 1700-53 -- PREMIER PROJET -- ZONAGE.

48 – Autres règlements

- 48.01** ADOPTION DU RÈGLEMENT RCA07 210006 ABROGEANT LE RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 754 000 \$ POUR LA CONSTRUCTION DES QUAIS DU PARC MGR J.-A.-RICHARD ET DE LA RUE GALT (RCA05 210012).

50 – Ressources humaines

- 50.01** DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'EXERCICE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS AUX FONCTIONNAIRES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT CONCERNANT LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL À L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN POUR LA PÉRIODE DU 16 MARS AU 15 AVRIL 2007.

60 – Information

- 60.01** DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU POSTE DE QUARTIER 16 DU SERVICE DE POLICE DE MONTRÉAL POUR LE MOIS DE MARS 2007.
- 60.02** DOCUMENTS DIVERS.

70 – Autres sujets

- 70.01** DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS.
- 70.02** AFFAIRES GÉNÉRALES OU QUESTIONS OU MOTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL.
- 70.03** COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC.
- 70.04** COMMUNICATIONS DU MAIRE AU PUBLIC.
- 70.05** LEVÉE DE LA SÉANCE.